



MINISTÈRE DU TOURISME,
DE LA CULTURE ET DES ARTS
RÉPUBLIQUE DU BÉNIN

Route de l'aéroport,
BP 2037, Cotonou - Bénin
Tél : +229 21 30 70 10
+229 21 30 70 13
mtca.sp@gouv.bj

N° 0217 MTCA/DC/SGM/CTU/CTTH/CTC/DAL/DDT/SA

COMMUNIQUE

Le Ministre du tourisme, de la culture et des arts communique :

Dans le cadre de la lutte contre la propagation du COVID-19, le gouvernement du Bénin a pris, lors du Conseil extraordinaire des ministres du mardi 17 mars 2020, des mesures, dont entre autres, « la suspension de toutes les manifestations et tous autres événements non essentiels à caractère sportif, culturel, religieux, politique et festif ».

En application de ces mesures, il est demandé aux acteurs culturels, artistiques et touristiques, de procéder au report de leurs différentes activités.

Le Ministre du tourisme, de la culture et des arts rappelle, par ailleurs, que les mesures et les consignes préventives individuelles et collectives diffusées par les autorités à divers niveaux sont d'intérêt public et visent à limiter la propagation du COVID-19.

Il porte enfin à la connaissance des acteurs culturels, artistiques et touristiques, que le gouvernement veillera à l'application stricte et sans faille desdites mesures.

Pour le Ministre et pour ordre,



Aristide Adébayo ADJIBODOU
Secrétaire général du ministère

Ampliation : MTCA (ATCR)